



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)

LA CES VEUT QUE LA DIRECTIVE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL SOIT AMÉLIORÉE ET NON AFFAIBLIE

Bruxelles, le 5 juin 2008

A la veille du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (9 juin), la Confédération européenne des syndicats (CES) fait part de ses vives préoccupations concernant les propositions de révision de la directive sur le temps de travail qui figureront à l'ordre du jour de cette réunion.

La CES a écrit au ministre slovène du Travail afin de lui faire part de sa déception concernant les propositions qui figurent actuellement à l'ordre du jour. Selon la CES, elles ne protègent pas les travailleurs contre les dangers que représentent de longues heures de travail pour la santé et la sécurité, elles diminuent globalement la protection sans offrir de sauvegardes adéquates, elles n'assurent pas un juste équilibre entre la flexibilité et la sécurité, et elles constitueront une incitation à éviter et à esquiver collectivement les solutions aux besoins de flexibilité des entreprises.

Si elle est adoptée dans sa forme actuelle, la directive révisée sera la première directive sociale à introduire une **régression au niveau de la protection** offerte, ce qui est incompatible avec les traités européens, sans accorder aux citoyens et aux travailleurs européens un marché acceptable et durable sur la modernisation et l'innovation de l'organisation du temps de travail.

La CES appelle la Présidence slovène et les États membres à s'assurer que les principes essentiels de la directive sur le temps de travail sont protégés et que les propositions de révision, élaborées au Conseil des Ministres, sont compatibles avec les traités européens et la Charte des droits fondamentaux de l'UE. La CES leur rappelle également que les textes actuels doivent être améliorés afin de recevoir le soutien des travailleurs et des citoyens en Europe, et en particulier le soutien du Parlement européen lors de sa seconde lecture.

La Confédération européenne des syndicats (CES) parle d'une seule voix au nom des intérêts communs des travailleurs au niveau européen. Fondée en 1973, elle représente aujourd'hui 82 organisations syndicales dans 36 pays européens ainsi que 12 fédérations sectorielles.

Pour plus d'informations:

Patricia Grillo

Responsable de la presse et de la Communication
Tél.: + 32 (0)2 224 04 30 – GSM: + 32 (0)477 77 01 64
E-mail: Pgrillo@etuc.org